

MARS 2014 – 19 mars, fête de Saint-Joseph : Chers frères, chères sœurs en Christ, je rends grâce à Dieu, pour ce merveilleux pèlerinage que nous avons effectué à Lourdes les 19 et 20 février derniers. Des témoignages d'une exceptionnelle humanité sont venus, une fois de plus, nous démontrer et nous conforter, combien la présence de Dieu est nécessaire dans notre vie quotidienne. Je vous rappelle que le 19 mars c'est la fête de Saint-Joseph, Saint Patron de la Famille. Dans l'évangile selon Matthieu voilà ce qui nous est dit au sujet de St-Joseph. Matthieu 1,18-19 : « ¹⁸Or telle fut la genèse de Jésus Christ. Marie, sa mère, était fiancé à Joseph : or, avant qu'ils eussent mené vie commune, elle se trouva enceinte par le fait de l'Esprit Saint. ¹⁹Joseph son mari, qui était un homme juste et ne voulait pas la dénoncer publiquement, résolut de la répudier sans bruit. » La répudiation, fait d'actualité, aujourd'hui plus d'un couple sur deux divorce car nous avons perdu la compassion et la sagesse de Joseph, nous avons perdu de vu cette parole du Christ qui nous enseigne ceci dans Matthieu 5,31 : « *Quiconque répudiera sa femme, l'expose à l'adultère.* » Le Christ nous invite, nous hommes à être patients, compatissants, aimants, fervents, passionnants envers notre épouse. Toujours Matthieu 1,20-21 : « *Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi, Marie, ta femme : car ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint ; ²¹elle enfantera un fils, et tu l'appelleras du nom de Jésus car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.* » Ici, Joseph assume la paternité légale de Jésus. Et nous, par la sagesse de l'Esprit qui nous anime, nous devons assumer la paternité de nos enfants, de ceux qui sont sous notre toit, des enfants de la famille, du quartier en leur apporter avec sagesse une instruction chrétienne, car nous sommes responsables devant tous ces enfants. Psaume 128,3-4 : « ²⁴Ton épouse : une vigne fructueuse au cœur de ta maison. Tes fils : des plants d'oliviers à l'entour de la table. ²⁵Voilà de quels biens sera béni l'homme qui craint l'Éternel. » Nous sommes aussi responsable envers nos jeunes, nous devons les encadrer avec des valeurs sans failles, une instruction, en Christ, solide et pérenne afin d'éviter de possibles duplicités agrémentées par une société de plus en plus incertaine et violente. Oui, soyons des hommes responsable car un jour, dans le royaume où trône Jésus-Christ nous sera posée la question suivante : « Homme, mon frère, qu'as-tu fait de l'amour que Dieu t'a offert gracieusement ? L'as tu transmis à la génération suivante ? » Donnons-nous rendez-vous le week-end du 21 et 22 mars au Puy-en-Velay afin de fêter ensemble St-Joseph, St Patron des travailleurs et de la famille. Mais avant de conclure notre texte par notre salutation habituelle, je tiens à vous informer, une fois de plus, que ce gouvernement s'en prend aux valeurs chrétiennes. Un texte est passé presque inaperçu durant la présentation de la loi Macron. Un amendement présenté le 14 février devant un hémicycle aux trois quarts vide, doit donner aux départements d'outre-mer la possibilité de remplacer les jours catholiques (Lundi de Pâques, l'Assomption, Lundi de Pentecôte, l'Assomption et la Toussaints) par d'autres fêtes. Ce texte a été défendu par la députée socialiste de la Réunion et soutenu par d'autres élus d'outre-mer. La laïcité s'opposerait-elle systématiquement aux chrétien(ne)s ? Apocalypse 12,17 : « *Dans sa fureur contre la femme, le dragon porta le combat contre le reste de sa descendance, ceux et celles qui observent les commandements de Dieu et gardent le témoignage de Jésus.* » rendons grâce à Dieu notre Seigneur, que l'Éternel puisse nous préserver en son Amour Paternel, par la Sagesse de son Fils Unique Jésus-Christ et par la douceur de son Esprit-Saint. BON CARÊME !!! G. Cyrille